

Secrétariat

IA-IPR de SVT

Tél : 01 57 02 68 46

Fax : 01 57 02 68 51

Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX
Web : www.ac-creteil.fr

Cher(e)s collègues,

Nous profitons de cette « lettre de rentrée » pour souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans notre académie.

Cette année 2016-2017 est celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, préparée l'an dernier. Les évolutions entreprises depuis 2012 sont consolidées et les derniers changements réglementaires importants interviennent : entrée en vigueur des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, réforme du collège et déploiement du plan numérique en classe de cinquième. Réaffirmant les priorités nationales de la loi de juillet 2013 pour la Refondation de l'école de la République (équité scolaire, lutte contre les discriminations), la réforme du collège vise la maîtrise par tous les élèves des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans un souci d'élévation générale du niveau de qualification. Instaurer une continuité et favoriser, pour tous les cycles, un renforcement des apprentissages, et notamment des fondamentaux constituent donc des enjeux forts.

La réforme se marque par une rupture : du « théoriquement enseigné », on recherche maintenant le « réellement acquis » par tous les élèves.

Ceci se traduit par :

- la réécriture du socle commun centré sur la compréhension et l'insertion citoyenne dans un monde contemporain en évolution rapide qui oblige à l'aptitude à apprendre tout au long de la vie ;
- l'apprentissage par compétences pour une initiative et un engagement plus grand des élèves et une transférabilité des acquis ;
- la définition de niveaux de maîtrise de ces compétences pour mieux évaluer les réels acquis des élèves et suivre leurs progrès ;
- la prise en compte de la diversité des élèves (personnalisation) et de leur rythme d'appropriation des savoirs (cycles) ;
- une progressivité plus grande des apprentissages visant à leur stabilisation (approche spiralaire des programmes pour laquelle les savoirs sont revisités et complexifiés) ;
- un accompagnement personnalisé offert à tous les élèves pour approfondir leurs connaissances et compétences ou pour prendre en charge leurs difficultés, temps pédagogique fort d'explicitation des méthodes et des démarches et de conscientisation pour l'élève des acquis, des progrès ou des obstacles ;
- un surplus du sens donné aux savoirs grâce à une interdisciplinarité affirmée dans les programmes (cycle 3) ou dans les dispositifs d'enseignement (EPI) qui, loin de renier les disciplines, aide tous les élèves à comprendre la complexité du monde et des situations de vie auxquelles ils sont confrontés ;
- la définition de parcours (citoyen, avenir, éducation artistique et culturelle, éducatif de santé) dans lesquels les SVT ont toute leur place. Ces parcours structurent et organisent des actions ancrées dans les disciplines. Ils offrent à tous les élèves la possibilité de mieux se connaître et se construire dans

- leurs rapports aux autres et au monde ;
- des projets d'enseignement ambitieux et adaptés aux particularités des publics scolaires (éducation prioritaire notamment) ;
- une évaluation constructive qui part du quotidien de la classe, qui ne se limite pas à des temps spécifiques, qui régule les enseignements et soutient les apprentissages.

Pour améliorer la continuité des apprentissages, à l'intérieur de chaque cycle de la scolarité obligatoire puis entre le collège et le lycée, un **livret scolaire de la scolarité obligatoire** est créé pour chaque élève. Il intègre l'ensemble des formes d'évaluation des connaissances et des compétences, comprend des bilans périodiques, des bilans de fin de cycle et les attestations obtenues par l'élève à l'école ou au collège. Ce livret scolaire sous forme numérique, avec l'application nationale **Livret scolaire unique (LSU)**, permettra de disposer ainsi d'un outil national de suivi des acquis de l'élève tout au long de sa scolarité matérialisant son parcours de formation. La direction générale de l'enseignement scolaire a produit un ensemble de fiches « techniques » synthétiques pour faciliter la mise en œuvre de ce nouveau livret. Elles sont accessibles sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html#lien2>

Le diplôme national du brevet (DNB) évolue : son obtention dépendra désormais à la fois des points obtenus par l'élève dans la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, appréciée par les équipes pédagogiques à la fin du cycle 4, et de ses résultats aux épreuves d'examen. Dans ce nouveau DNB, la deuxième épreuve écrite pourra porter, selon les sessions, sur la discipline SVT. Des précisions sur l'épreuve de la présente année scolaire sont apportées par la note de service n° 2016-144 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=106994

Il est précisé ce qui ne peut pas faire l'objet d'un questionnement au DNB 2017 en SVT.

Les textes de référence :

- [décret n° 2015-1929 du 31-12-2015](#) (BOEN n°3 du 21-1-2016)
- [arrêté du 31-12-2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du DNB](#) (BOEN n°3 du 21-1-2016)
- [note de service n°2016-063 du 6-4-2016 relative aux modalités d'attribution du DNB à compter de la session 2017](#) (BOEN n° 14 du 8-4-2016)

L'apprentissage et l'évaluation par compétences, l'intégration obligatoire d'un travail sur la maîtrise des langages, la mise en œuvre d'une évaluation cohérente et transparente, la pratique des démarches scientifiques et de projet, ainsi que la coopération, restent donc des axes forts de notre enseignement de SVT, au collège comme au lycée, sans oublier l'éducation au et par le numérique visant à la réalisation d'une pédagogie adaptative. Le lycée est donc également concerné par la réflexion sur ces évolutions pédagogiques qui, initiées au collège, ont vocation à être poursuivies, dans un souci de continuité pédagogique mais aussi avec l'ambition d'augmenter dans le supérieur la poursuite d'études vers les filières scientifiques, notamment pour les filles. C'est dans ce cadre que les liaisons collège-lycée mais aussi lycée –supérieur en SVT prennent tout leur sens pour assurer à chaque élève une meilleure cohérence de son parcours de formation et viser une orientation active ambitieuse et réussie. La coopération entre pairs à tous les niveaux est donc au cœur des pratiques et constitue un des axes de notre nouveau projet académique. <http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>

Pour accompagner les enseignants dans l'élaboration de leurs progressions, un ensemble de ressources pour tous les cycles de la scolarité obligatoire (outils scientifiques et didactiques, vidéos de situations de classe et supports de progressivité des apprentissages) réorganisées cet été sont téléchargeables sur Éduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>
Ces dernières sont enrichies par des banques de ressources numériques, à intégrer dans les séquences d'enseignement (<http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>)
Enfin pour faciliter la transition et la mise en œuvre cette année des nouveaux programmes en classe de 3^{ème}, des propositions d'aide à la progression ont été élaborées et sont consultables à l'adresse suivante : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/svt/ressources-college-propositions-d-aide-la-programmation-des-competences-pour-les-niveaux-3eme-2016>

Le plan numérique se poursuit. Après le début de la formation des commissions numériques d'établissement, la formation concernera progressivement tous les personnels à travers des formations hybrides s'appuyant sur des ressources en ligne et un accompagnement de proximité. L'équipement des établissements s'amplifie lui aussi et vous pourrez retrouver tout le détail de cette action sur le portail dédié : <http://ecolenumerique.education.gouv.fr>

Nous vous recommandons l'utilisation des ressources numériques mises à disposition dans le cadre du plan numérique pour le cycle 3 (<http://enseignant.digitheque-belin.fr>) et le cycle 4 (<https://edu.tactileo.fr>). Il s'agit de contenus destinés à usage pédagogique (films, animations, objets 3D, photographies...) associés à des services (interactivité, exercices en ligne, suivi du travail et des productions élèves) totalement modifiables. Vous pouvez à votre guise les adapter, les utiliser et les partager.

Pour accompagner les équipes dans l'organisation de projets en éducation à la santé ou au développement durable, pouvant notamment participer à la mise en place des parcours, deux dispositifs sont portés à votre connaissance :

- Côté éducation au développement durable : le dispositif "Jardins de Créteil" vous offre des ressources et une mise en réseau pour vous accompagner dans le développement d'un jardin pédagogique dans votre établissement. Un concours permettra de valoriser les jardins les plus pertinents. Pour en savoir plus : <http://edd.ac-creteil.fr/-Jardins-pedagogiques-de-Creteil->
- Notre académie est partenaire de plusieurs expéditions scientifiques, en particulier l'expédition Madibenthos menée par le Muséum national d'Histoire naturelle cette année, pour une étude de la biodiversité marine de Martinique. Une enseignante de l'académie de Créteil accompagne les scientifiques dans leurs travaux et fera vivre aux élèves cristolliens cette aventure pendant toute l'année scolaire. Pour participer, signalez-vous à : formens@mnhn.fr
Pour voir les ressources : <http://edu.mnhn.fr/course/view.php?id=117§ion=2> et suivre en direct : @le_museum_pédago
- L'éducation à la sexualité est un axe du parcours éducatif de santé ; c'est aussi un levier pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Outre les ressources proposées sur le site académique SVT, le nouveau site <http://www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/> mérite une visite. Pour accompagner les établissements dans la mise en œuvre d'actions d'éducation à la sexualité, un réseau de personnes-ressources (enseignants, CPE, infirmières) est progressivement déployé sur le territoire académique.

Olympiades de géosciences.

Nous vous invitons à faire participer vos élèves de première S aux olympiades académiques de géosciences qui rencontrent chaque année un vif succès. C'est une belle occasion d'aborder les sciences de la Terre différemment et de faire découvrir des domaines de formation en prise avec les problématiques sociétales. L'épreuve nationale aura lieu le 30 mars 2017.

Vous pouvez aussi inscrire vos élèves aux olympiades internationales (toutes les

informations nécessaires sont accessibles sur le site de [Sciences à l'école](#)). Il est important de noter qu'il est impératif que les élèves voulant accéder aux IESO soient aussi participants aux olympiades académiques.

La sécurité en SVT.

Nous rappelons en ce début d'année l'importance de l'éducation aux risques et à la sécurité au sein du laboratoire de SVT. Deux documents doivent être connus de tous.

- la plaquette synthétique "[Risques et sécurité en SVT](#)"
- la [circulaire académique de référence concernant le risque chimique](#)

Concernant les dissections, il est utile de rappeler qu'elles ne peuvent avoir lieu que sur des invertébrés (excepté les céphalopodes) et sur des vertébrés faisant l'objet d'une commercialisation destinée à l'alimentation. La dissection des souris est interdite ([circulaire n° 2016-108 du 8-7-2016](#)).

Accompagnement et changement de l'évolution de carrière des enseignants.

Dans la mesure où l'évolution de carrière des enseignants est modifiée (cf [présentation sur le site du ministère](#)) et dans l'attente des circulaires d'application, les inspections classiques n'auront pas lieu au cours du premier trimestre. Cependant nous proposons aux volontaires un accompagnement d'équipe. La réforme repose sur l'importance du collectif et de la collégialité, de la bienveillance et de la coopération. Pour accompagner cette nécessaire collaboration au sein des établissements, nous proposons cette année des visites avec observations croisées sur des questions qui peuvent être proposées par les équipes ou-et par l'IPR en fonction des objectifs académiques et nationaux.

N'hésitez pas à nous solliciter, nous répondrons dans la limite de nos possibilités.

Répartition des secteurs :

| | Seine et Marne | Seine Saint Denis | Val de Marne |
|---------------------------------|--|---|---|
| Vincent AUDEBERT | D3 MEAUX D5 LAGNY | D5 BOBIGNY D6 MONTREUIL D8 GAGNY | D1 NOGENT SUR MARNE D3 ST MAUR |
| Sophie PONS | D7 MARNE LA VALLEE | D3 DRANCY D4 AULNAY/BOIS D7 BONDY | D2 CHENNEVIERE D4 CRETEIL D5 MAISONS ALFORT |
| Alain POTHET- Bénédicte HARE | D1 CHELLES D2 MITRY MORY | D1 SAINT DENIS D2 AUBERVILLIERS | D6 VITRY SUR SEINE D7 ARCUEIL D8 CACHAN D9 CHOISY LE ROI |
| Michelle RONDEAU-REVELLE | D4 ROISSY EN BRIE D6 COULOMMIERS D8 MELUN D9 PROVINS D10 BRIE SENART D11 MONTEREAU D12 FONTAINEBLEAU | | D10 LIMEIL BREVANNES |

Informations générales

Monsieur Bertrand PAJOT est le doyen du groupe STVST de l'Inspection générale. Madame Monique DUPUIS est en charge de notre académie pour l'année scolaire 2016-2017.

Quelques dossiers particuliers dont nous sommes responsables dans le cadre du groupe SVT pour orienter vos éventuelles questions :

| | |
|------------------|--|
| Michelle Rondeau | Coordinatrice de l'équipe IPR SVT, Formation initiale et continuée SVT, Suivi du plan d'animation SVT, Mission académique Esprit scientifique, suivi des projets intersciences et technologiques Commissions des barèmes du Bac ES/L/S |
| Vincent Audebert | Numérique éducatif, Elèves à BEP, inclusion SEGPA, troisième préparatoire aux formations professionnelles Agents de laboratoire et matériel scientifique des laboratoires, ECE, Suivi des projets 'Bien-être pour bien apprendre' – volet neurosciences cognitives |
| Sophie Pons | EDD, Jardins en établissement ("Jardins de Créteil"), Education santé-sexualité, International (DNL, sections européennes, projets), Correspondante action culturelle (DAAC), Soutien aux services du rectorat pour les remplacements en SVT |
| Bénédicte Hare | Olympiades de géosciences, Bac-3/Bac+3, PSC1, Suivi des projets 'Bien-être pour bien apprendre' – volet neurosciences affectives Soutien aux services du rectorat pour les remplacements en SVT |

Alain Pothet est toujours correspondant académique pour l'éducation prioritaire, à temps complet.

Sources d'information et de communication :

- La liste de diffusion académique disciplinaire SVT

Il est impératif d'activer votre adresse car nous utiliserons le canal des listes de diffusion disciplinaire pour communiquer collectivement avec vous sous la forme, entre autres, de « lettres d'informations ».

- Le dossier i-prof

Pour percevoir au mieux le travail que vous menez au sein de la classe et dans votre établissement, nous vous engageons à compléter votre dossier personnel dans **I-Prof**.

- L'interlocuteur "science"

Pour communiquer et échanger plus directement avec vous sur vos projets ou actions en direction de la promotion des sciences il est demandé d'identifier parmi les enseignants de sciences ou de technologie, un interlocuteur « Science ». Pour ce faire il est nécessaire de compléter son nom au lien suivant en accord avec les équipes de sciences et technologie et le chef d'établissement : <http://caform.ac-creteil.fr/sciences.php>

- Les supports de communication

• Le [site SVT académique](#)

• Le [portail national de ressources](#) est à votre disposition pour s'informer, se former et vous fournir des supports pour votre enseignement.

- La liste de discussion, accessible depuis la rubrique « animations » du site SVT (<http://svt.ac-creteil.fr/?Inscrivez-vous-a-la-liste-de-discussion-academique>)
- Compte twitter : @SVTdeCreteil
- Compte Facebook : SVTdeCreteil

Nous profitons de cette lettre pour remercier l'ensemble des enseignants de lycée pour l'organisation des ECE 2016 et le bon déroulement des épreuves du baccalauréat.

L'Inspection Pédagogique Régionale des S.V.T. vous adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire et tient à vous assurer de son écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuerons dans les établissements, vous pourrez, comme par le passé, nous contacter au rectorat.

Vincent.audebert@ac-creteil.fr
benedicte.hare@ac-creteil.fr
Sophie.Pons2@ac-creteil.fr
alain.pothet@ac-creteil.fr
michelle.rondeau@ac-creteil.fr

